



**COUPES TERRITORIALES REGIONALES BFC
QUALIFICATIVES AU TROPHÉES COUPE DE FRANCE
2018 / 2019
Seniors Masculins et Féminins**



Règlement

La Ligue de BOURGOGNE FRANCHE COMTE est l'organisateur de cette phase **qui sera maintenue cette saison encore sur deux secteurs, Bourgogne et Franche Comté.**

La ligue doit avoir qualifié une équipe masculine et une équipe féminine, au plus tard le 24 décembre pour chaque secteur.

• Engagement

Libre et gratuit ouvert à toute équipe senior de niveau départemental à NM2 pour les garçons et niveau départemental à NF1 pour les filles.

Les équipes de Championnat de France intégreront cette coupe qu'au second tour.

- ✓ Le nombre d'équipe engagée par association n'est pas limitatif.
- ✓ **Date limite d'inscription 20 août**

• Règles de participation

Respect de la réglementation régissant la division dans laquelle l'équipe est engagée en championnat (ex : licences AS pour les inter-équipes, règle des brûlages, règles des équipes réserves...).

Salle : Les rencontres ont lieu dans la salle de l'équipe tirée au sort en premier. Toutefois, dans le cas où l'équipe tirée en second se situe hiérarchiquement deux niveaux au moins en dessous de celui de son adversaire, la rencontre est fixée dans sa salle, si l'équipe la plus faible le souhaite.

La Ligue peut choisir une autre salle que celle du club recevant si ses installations ne correspondent pas aux normes règlementaires ou de sécurité.

Si la salle de l'équipe recevant est indisponible, la ligue désignera la salle de l'équipe adverse.

La règle de brûlage est la même que pour les championnats régionaux, la liste doit être transmise à la ligue avant la date du 1^{er} tour

• Dates retenues par la fédération

- ✓ **1^{er} tour : 08 septembre 2018**
- ✓ **2^{ème} tour : 06 octobre 2018**
- ✓ **3^{ème} tour : 17 novembre 2018**
- ✓ **4^{ème} tour : 22 décembre 2018**

Les tours fédéraux :

- ✓ **1/16 et 1/8 05 janvier 2019 26 janvier 2019 16 février 2019**
- ✓ **1/4 et 1/2 16 mars 2019**
- ✓ **Finale 10 mai 2019**

• **Horaire et jour de compétition** : Samedi soir, 20h00, avec possibilité de dérogation.

• Dérogation

La demande doit être faite au plus tard 15 jours avant la rencontre.

La dérogation est gratuite pour une rencontre jouée en semaine du Lundi au Vendredi.

Amende suivant le tarif en vigueur 2018/2019.

• **Arbitrage**

Désignations par la CRO.

2 arbitres à aptitude du plus haut niveau des équipes en présence.

Application du barème régional, même si participation d'équipes de niveau championnat de France et /ou de niveau départemental.

Les clubs doivent régler les arbitres à parts égales le jour de la rencontre.

• **OTM**

Lors de la phase régionale, aucun officiel de table de marque ne sera désigné.

Les clubs souhaitant une désignation officielle devront faire une demande à la ligue sachant que les frais occasionnés seront à la charge du club demandeur.

La demande d'OTM devra être effectuée au plus tard 15 jours avant la rencontre.

• **Handicap** : voir tableau ci-dessous

Application du handicap lié au niveau de compétition à la date de la rencontre.

TROPHÉE COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS

	NM2 / ESP Pro A	NM3 / Équipes Outre-Mer	PNM (RM1)	AREG (RM2-RM3)	PRM (DM1)	ADEP (DM2-DM3)
NM2 / ESP Pro A	0	7	14	21	28	35
NM3 / Équipes Outre-Mer	-	0	7	14	21	28
PNM (RM1)	-	-	0	7	14	21
AREG (RM2-RM3)	-	-	-	0	7	14
PRM (DM1)	-	-	-	-	0	7
ADEP (DM2-DM3)	-	-	-	-	-	0

TROPHÉE COUPE DE FRANCE SENIORS FÉMININES

	NF1	NF2	NF3 / Équipes Outre-Mer	PNF (RF1)	AREG (RF2)	PRF (DF1)	ADEP (DF2-DF3)
NF1	0	7	14	21	28	35	42
NF2	-	0	7	14	21	28	35
NF3 / Équipes Outre-Mer	-	-	0	7	14	21	28
PNF (RF1)	-	-	-	0	7	14	21
AREG (RF2)	-	-	-	-	0	7	14
PRF (DF1)	-	-	-	-	-	0	7
ADEP (DF2-DF3)	-	-	-	-	-	-	0

• **Forfait** : En cas de forfait, une pénalité infligée au club (voir tarif en vigueur de la ligue 2018/2019).



1 rue des Pierres - BP5 71401 AUTUN Cedex
Tel. 03 85 86 97 00 - Fax. 03 85 86 31 36

E-mail : lbbb@wanadoo.fr

Site : www.basketbourgogne.fr